



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

corps gras

Question écrite n° 75333

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la polémique touchant les margarines anticholestérol. Des professionnels de la santé et de la nutrition sont les auteurs de cette polémique, selon laquelle ces produits ne seraient pas des hypocholestéromiants et qu'ils n'ont pas à y être assimilés comme tels. En outre, le fait que l'Institut Pasteur appose son label sur les emballages et les publicités de margarines avive d'autant plus la controverse. Pour cette raison, il aimerait qu'il lui fasse part de son sentiment sur la question.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75333

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1970